

Projet d'amélioration de la gestion des déchets, Commune de Foumban, Cameroun

Rapport final, avril 2024



Cérémonie de réception du matériel à Foumban

Rapport écrit par Experts-Solidaires

Projet de coopération décentralisée avec la Ville de Jouy-en-Josas, et co-financé par le SYCTOM



TABLE DES MATIERES

1	RESUME DU PROJET	3
2	RAPPEL DU CONTEXTE	5
2.1	Situation géographique, économique, sociale et démographique	5
2.2	Situation de la gestion des déchets à Foumban avant le projet :	6
3	DESCRIPTION DU PROJET	6
3.1	Partenaires du projet.....	6
3.2	Objectif général et objectifs spécifiques du projet.....	7
3.3	Résultats attendus et principales activités prévues	7
4	ACTIVITES REALISEES	8
4.1	Résultat 1 : Les capacités de maîtrise d’ouvrage communale en matière de gestion des déchets sont renforcées.....	8
4.1.1	Appui à la maîtrise d’ouvrage.....	8
4.1.2	Activité 1 : Préparer un Plan Communal de Gestion des Déchets	8
4.1.3	Activité 2 : Définir l’organisation de la gestion des déchets, soit sur la base d’une délégation, soit sur la base d’une régie	9
4.1.4	Activité 3 : Préparer une grille tarifaire tenant compte de la capacité à payer et des coûts du service	10
4.1.5	Activité 4 : Sensibiliser des ménages à l’abonnement payant à la pré-collecte.....	11
4.1.6	Activité 5 : Mettre en place d’un mécanisme de suivi de la pré-collecte payante impliquant les élus et les comités d’hygiène de quartiers créés	12
4.2	Résultat 2 : La gestion des déchets est opérationnelle dans 5 quartiers pilotes de la ville.....	12
4.2.1	Activité 1 : Organiser une campagne IEC	12
4.2.2	Activité 2 : Former et accompagner les opérateurs de pré-collecte.....	16
4.2.3	Activité 3 : Recruter et former les conducteurs de tricycles et les mécaniciens.....	16
4.2.4	Activité 4 : Acquérir 5 tricycles et fabrication de caisses métalliques adaptées au transport des ordures	17
4.2.5	Activité 5 : Lancer le service de pré-collecte	18
4.3	Résultat 3 : Les conditions pour la mise en place du tri et de la valorisation des déchets sont connues	21
4.3.1.	Activité 1 : Réaliser une étude de faisabilité sur le tri et la valorisation des déchets de Foumban, notamment concernant la biomasse et les plastiques	21
5	BENEFICIAIRES DIRECTS	21
6	CONCLUSION	22
	Potentielle nouvelle phase de projet.....	25
7	ANNEXES	25

1 RESUME DU PROJET

Le projet d'amélioration de la gestion des déchets dans la Commune de Foumban, dans la Région de l'Ouest au Cameroun, avait pour but d'améliorer la santé des habitants de Foumban (200 000 habitants) par la mise en place d'un service de pré collecte, de tri et de valorisation des déchets, environnementalement et économiquement sain. Il s'est déroulé de février 2023 à janvier 2024, et a été co-financé par le Sycotom, la collectivité de Jouy en Josas et la commune de Foumban.

Il a permis à la Commune de Foumban de mettre en place un service public de pré-collecte payant dans 5 quartiers de la ville parmi les plus denses (Kounga, Machinka, Manka, Njiloum, Palais), via notamment l'achat de 5 tricycles, à raison d'un tricycle par quartier. Le service est organisé afin que chaque tricycle collecte les déchets directement auprès des ménages abonnés, identifiés grâce à une plaquette portant leur numéro d'abonnement, et les déverse sur des charrettes de la Commune au niveau de dépôts intermédiaires par quartier. La Commune transporte ensuite les charrettes pleines et les vide au niveau de la décharge sauvage en périphérie de la ville.

Dans quatre quartiers, des associations locales sont en délégation de service public de la Commune pour mettre en œuvre la pré-collecte dans leur quartier. Dans le quartier central, la Commune intervient en régie, cette approche a pour objectif de pouvoir analyser quel serait le mode de gestion le plus adapté pour Foumban. La Commune met à disposition de chaque structure de pré-collecte un tricycle avec caisse pour le transport d'ordures ménagères ainsi qu'un conducteur salarié de la commune, dont le salaire est pris en charge à travers les contributions des abonnés au service. Les structures de pré-collecte ont été accompagnées par ce projet pilote, techniquement tout comme dans leur gestion administrative et financière, la sensibilisation et le recouvrement.

Voici un tableau de synthèse des activités réalisées dans le cadre du projet :

Résultats	Taux de réalisation	Activités réalisées
R1 Les capacités de maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion des déchets sont renforcées	100%	<ul style="list-style-type: none">•Les conventions et contrats avec les différents partenaires opérationnels et financiers du projet ont été signés ;•Un diagnostic organisationnel de la Commune de Foumban a été réalisé. Un inventaire des besoins du matériel roulant de la Commune a également été réalisé.•un point focal du projet au niveau de la Commune a été nommé par Madame le Maire, ce dernier a été formé en binôme avec la volontaire Experts-solidaires sur place ; le mécanicien de la Commune de Foumban a été formé•Un Plan Communal de Gestion des Déchets a été établi•La grille tarifaire du service de pré-collecte, précisant les coûts selon la catégorie d'abonnés, a été validée en collaboration avec la Commune et les associations sélectionnées.•Les documents nécessaires au lancement du service de pré-collecte ont été élaborés en concertation entre ERA, les services communaux, et Experts-Solidaires (contrats d'abonnement à la pré-collecte, des reçus de paiement et des numéros d'identification des abonnés).•Un mécanisme de suivi de l'activité de pré-collecte a été proposé aux structures de pré-collecte.
R2 La gestion des déchets est opérationnelle dans 5 quartiers pilotes de la ville	100%	<ul style="list-style-type: none">•Des visites de terrain et des discussions ont été organisées dans les 5 quartiers ciblés par le projet (Manka, Machinka, Kounga, Njiloum et Palais), en présence des conseillers municipaux, des chefs traditionnels et d'autres personnes influentes au niveau du quartier. Ces discussions ont permis de mieux

		<p>comprendre le contexte de chaque quartier et la dynamique de la population, ainsi que d'échanger des points de vue sur le projet et sa mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 4 associations auxquelles le service de pré-collecte est délégué ont été sélectionnées sur base d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Les associations ont signé une convention de délégation de service avec la Commune de Fouban, et ont reçu une formation théorique d'une journée sur la pré-collecte. <p>Le matériel nécessaire à la mise en œuvre du projet (tricycles avec caisses métalliques pour le transport des déchets, EPI et petit matériel) a été acheté par appel d'offres et réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement des points de dépôts intermédiaires a été fixé : dans chaque quartier, un bac communal est placé pour que les tricycles, une fois remplis, puissent y déverser les déchets collectés. Ces bacs sont ensuite régulièrement collectés par la Commune, et vidés au niveau de la décharge. Le projet a étudié les propositions des populations de chaque quartier avant de valider techniquement les emplacements. • 5 conducteurs de tricycles ont été recrutés par la Commune de Fouban, et formés. • L'association en charge des activités de sensibilisation a été contractualisée. La campagne de masse a duré de juillet à septembre, avec la diffusion de spots radio, et la campagne de proximité avec le déploiement d'agents de sensibilisation en porte-à-porte. Les objectifs d'abonnement ont été dépassés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quartier NJILOUM : 600 abonnés ➢ Quartier PALAIS : 600 abonnés ➢ Quartier MACHINKA : 545 abonnés ➢ Quartier MANKA : 500 abonnés ➢ Quartier KOUNGA : 500 abonnés <p>Pour un total de 2745 abonnés à fin janvier 2024 et de 2824 fin mars 2024 ;</p>
<p>R3 Les conditions pour la mise en place du tri et de la valorisation des déchets sont connues</p>	<p>60%</p>	<p>Un Plan Communal de Gestion des Déchets a été établi, explicitant notamment les perspectives de tri/ valorisation des déchets est disponible.</p>

2 RAPPEL DU CONTEXTE

2.1 Situation géographique, économique, sociale et démographique

La commune de Foumban est située dans la région de l'Ouest du Cameroun, dans le Département du Noun, dont elle est le chef-lieu. La ville est située à environ 360 km au nord de Yaoundé et à 70 km au nord-est du chef-lieu régional, Bafoussam. Située à 1180m d'altitude, Foumban s'étend sur 418 km² avec un relief constitué d'une succession de collines et de vallées.

Foumban est la capitale du Royaume Bamoun et est considérée par les Camerounais comme la Cité des arts et une ville touristique au vu de son potentiel et de sa richesse artisanale (présence de plus de trois mille objets d'art et pièces historiques de la culture Bamoun, dont certains vieux de plus de six cents ans). C'est aussi un territoire au fort potentiel de développement agricole : il existe une grande variété de cultures sur le territoire de Foumban (tomates, ananas, mangues, avocats, café, manioc, etc.).

Si le dernier recensement, datant de 2005, dénombrait 106 309 habitants à Foumban, la commune en compterait aujourd'hui plus du double, ce qui en fait la 13^{ème} commune la plus importante du Cameroun par la taille de sa population. Foumban connaît en effet une croissance démographique importante, couplée à l'arrivée de nombreux déplacés fuyant la crise anglophone, dans la Région Nord-Ouest du Cameroun, ce qui se traduit par une urbanisation galopante.

Les habitants de Foumban sont répartis de manière inégale dans 34 villages, pouvant être classés en deux pôles : le pôle urbain, au centre de la commune, qui compte 18 villages et abrite la majorité de la population, et le pôle rural, qui compte 16 villages entourant le centre urbain.



Figure 1 : Carte du Cameroun localisant Foumban

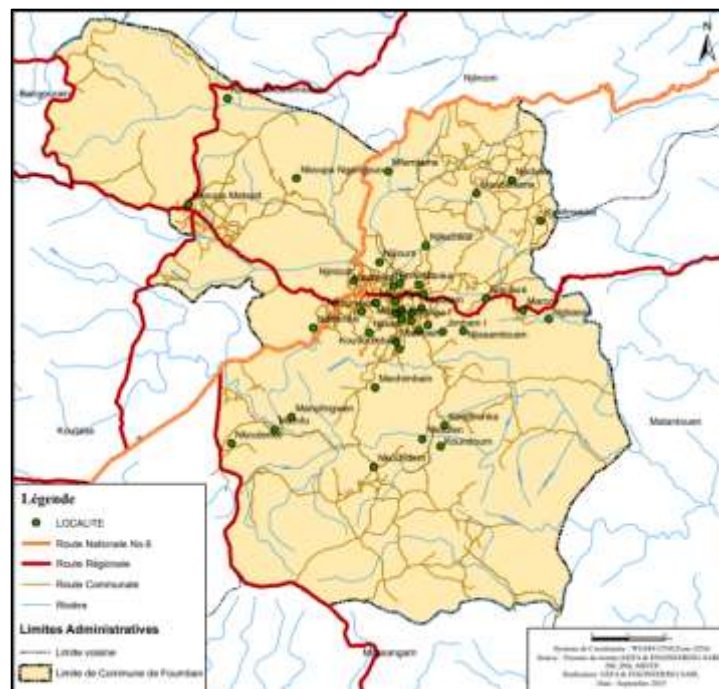


Figure 2 : Limites administratives de Foumban

2.2 Situation de la gestion des déchets à Fouban avant le projet :

A Fouban, la plupart des habitants jettent leurs déchets dans les caniveaux ou au niveau de dépôts sauvages en bordure de route. En saison sèche, les dépôts sont régulièrement incendiés, et en saison des pluies, les torrents emmènent les déchets vers les bas-fonds, source d'eau principale de nombreux ménages, y compris pour la boisson. Les déchets bouchent les canaux en bas-fonds ce qui cause régulièrement des inondations. Dans les quartiers moins denses, les habitants enterrent leurs déchets dans leur concession et certains les trient pour donner une partie à leurs animaux ou utiliser comme compost dans leurs parcelles. Certains réutilisent le plastique et le métal pour leur activité (vente d'huile ou de jus en bouteille par exemple). On note également une petite activité de collecte informelle du plastique et du métal, qui est pour la plupart acheminé vers Douala pour la vente et la transformation.

Avec une production de déchets estimée à 0,55 kg/habitant/jour, la Commune de Fouban a produit en 2023 environ 27 785 tonnes de déchets dans son espace urbain et 6 978 tonnes en zone rurale. Or, la Commune de Fouban dispose d'un système de collecte de déchets quasi inopérant. En effet, la gestion des déchets est normalement financée par la Taxe de Développement Local (TDL), prélevée par l'Etat auprès des salariés et reversée aux Communes, dans un contexte où la majorité des personnes travaillent dans le secteur informel. La TDL sert part ailleurs à financer d'autres services de base comme l'éclairage public, l'assainissement, l'adduction d'eau et l'électrification, dont la Commune a la compétence. La Commune dispose donc de moyens limités pour la gestion des déchets, ce qui limite les ressources humaines et matérielles disponibles.

La Commune dispose d'un parc roulant composé d'un camion benne 12t, une tractopelle, deux tracteurs, dix bacs tractables (ou charrettes), et sept tricycles (dont 5 acquis dans le cadre de la phase pilote). La majorité des engins sont vieillissants et font régulièrement l'objet de pannes. Concernant l'exutoire final, les déchets sont déversés dans un ravin à environ 3km du centre-ville. Le dépotage se fait au sommet d'une colline, sans installation appropriée. Cependant, une décharge a été construite grâce à un financement international il y a une dizaine d'années, mais elle n'a jamais été utilisée, en grande partie à cause du mauvais état des routes qui la rend inaccessible.

3 DESCRIPTION DU PROJET

3.1 Partenaires du projet

Ce projet s'inscrit dans une démarche pluri-acteurs regroupant les acteurs suivants :

- **Commune de Fouban**

Rôle : Maître d'ouvrage

- **Syctom**

Rôle : Partenaire financier

- **Ville de Jouy-en-Josas**

Rôle : Partenaire, commune jumelée avec Fouban, co-financier

- **Experts-Solidaires**

Rôle : Experts-Solidaires assure la gestion de projet (Chargé de projet et assistante locale), l'accompagnement technique (mobilisation d'un expert solidaire) et financier, (gestion des fonds extérieurs).

- **ERA-Cameroun**

Rôle : Assistance technique locale à la mise en place de l'organisation du service, collecte, gestion, tarification, tri et valorisation.

- **Association AEDL**

Rôle : Mise en œuvre de la campagne Information Education Communication (IEC), formation des structures locales de pré-collecte sur les techniques de sensibilisation et de recouvrement auprès des ménages, le suivi technique et financier de la pré-collecte.

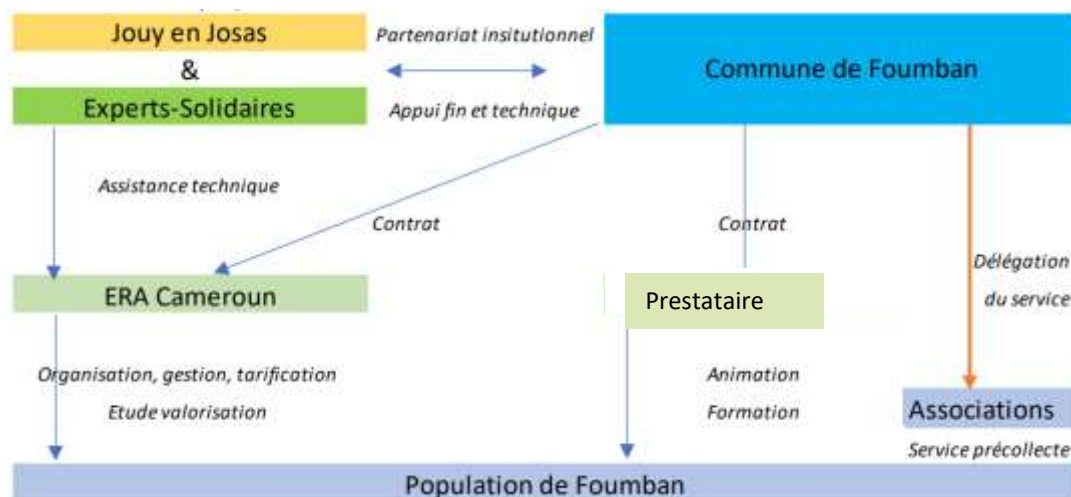


Figure 3. Synthèse des acteurs de la mise en œuvre du projet et de leurs interactions.

3.2 Objectif général et objectifs spécifiques du projet

L'objectif global du projet est d'améliorer la santé des habitants de Fouban par la mise en place d'un service de collecte, de tri et de valorisation des déchets, environnementalement et économiquement sain. Trois objectifs spécifiques sont fixés :

- Objectif spécifique 1 : Mettre en place une organisation durable du service
- Objectif spécifique 2 : Mettre en place la gestion des déchets sur 5 quartiers
- Objectif spécifique 3 : Etudier et préparer les conditions du tri et de la valorisation des déchets

3.3 Résultats attendus et principales activités prévues

Résultat 1 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion des déchets sont renforcées

- Préparer un Plan Communal de Gestion des Déchets (rôle, organisation des tournées, recettes, dépenses...);
- Définir l'organisation de la gestion des déchets, soit sur la base d'une délégation, soit sur la base d'une régie ;
- Préparer une grille tarifaire tenant compte de la capacité à payer et des coûts du service ;
- Sensibiliser des ménages pour l'abonnement payant à la pré-collecte ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi de la pré-collecte payante impliquant les élus et les comités d'hygiène de quartiers créés.

Résultat 2 : La gestion des déchets est opérationnelle dans 5 quartiers pilotes de la ville

- Organiser une campagne IEC regroupée en 3 composantes, à savoir : la campagne de plaidoyer à destination des autorités et des acteurs institutionnels, la campagne de masse à destination du grand public et la campagne de proximité à destination des habitants des quartiers les plus vulnérables en matière de gestion de déchets, d'hygiène et salubrité (6 mois) ;
- Former les opérateurs de pré-collecte par l'association AEDL dans les 5 quartiers ;
- Former le conducteur et les mécaniciens de la commune de Foumban ;
- Acquérir 5 tricycles et fabriquer des caisses métalliques adaptées au transport des ordures.

Résultat 3 : Les conditions pour la mise en place du tri et de la valorisation des déchets sont connues

- Réaliser une étude de faisabilité sur le tri et la valorisation des déchets de Foumban, notamment concernant la biomasse et les plastiques.

4 ACTIVITES REALISEES

4.1 Résultat 1 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion des déchets sont renforcées

4.1.1 Appui à la maîtrise d'ouvrage

Depuis le démarrage du projet, Experts-Solidaires a accompagné la Commune dans les domaines suivants : Diagnostic organisationnel pour analyser l'organisation, le fonctionnement et les capacités de la Commune de Foumban. Ce diagnostic a permis d'identifier les forces et les faiblesses de la Commune, afin de les prendre en compte dans la mise en œuvre du projet, et adapter les outils et mesures d'accompagnement.

Formation de l'équipe municipale : le volet formation du projet vise à assurer sa pérennité. Dans le cadre du projet, sur proposition d'Experts-Solidaires il a été décidé, en concertation avec la Commune de Foumban, de désigner un point focal du projet au sein de la Commune, dont le rôle a été de participer à la coordination et au suivi des activités mises en œuvre par les différents acteurs du projet. Travaillant en binôme avec l'assistante technique junior mobilisée par Experts-Solidaires à Foumban jusqu'à novembre 2024, le point focal a bénéficié d'un transfert de compétences en matière de gestion des déchets, de bureautique et de gestion de projet. Il est toujours impliqué en tant que point focal à Foumban, malgré la fin du projet en janvier 2024. Plus largement, l'ensemble du personnel communal impliqué dans le projet a été renforcé dans ses compétences de planification, de gestion, etc.

4.1.2 Activité 1 : Préparer un Plan Communal de Gestion des Déchets

En 2021, la ville s'est dotée d'une stratégie municipale concertée de gestion des déchets, élaborée par l'ONG ERA Cameroun à la suite d'un diagnostic technique et socioéconomique. Le présent projet a permis la réalisation d'une étude de quantification et de caractérisation des déchets, de diagnostic de l'organisation de la gestion communale des déchets, et d'enquêtes relatives aux pratiques socioéconomiques des principaux acteurs, en particulier les usagers. Cette étude majeure a abouti à l'élaboration d'un Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD). Ce PCGD était requis pour Foumban, comme pour toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) par le décret 2012/2809/PM du 26 septembre 2012, fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets. Le PCGD vise à instaurer de nouveaux moyens de pré collecte, afin d'augmenter le taux de collecte et de desserte, tout en créant une filière de valorisation. Plus spécifiquement, avec l'élaboration de ce PCGD, la commune dispose d'un document de référence qui oriente, dirige et accompagne les acteurs de la gestion des déchets. Elle est en mesure de :

- Proposer des solutions concrètes et adaptées aux problèmes et aux besoins des populations,
- Programmer dans le temps les actions chiffrées à réaliser,
- Permettre une évaluation de l'évolution de la situation,
- Faire des prévisions et anticiper des risques.

Le processus d'élaboration du document s'est déroulé en plusieurs étapes. Tout d'abord, il s'est agi d'établir le diagnostic des acteurs. Puis, le diagnostic technique de la gestion des déchets a été actualisé, avec une planification des actions et des activités prioritaires de gestion des déchets à l'horizon 2028.

Une synthèse des principaux éléments prévus par le PCGD est proposée ci-après :

- Le renforcement du maillon de la pré collecte, notamment avec le renforcement de la pré-collecte participative et la maîtrise de la collecte ;
- L'aménagement et le suivi de la décharge municipale ;
- L'amélioration des conditions de travail des agents ;
- La restructuration interne du service de gestion des déchets ;
- La sensibilisation massive auprès des populations pour l'adhésion à la pré collecte, la promotion et l'accompagnement à l'utilisation du compost et la pratique du compostage.

Le PCGD inclut également les défis à relever par la Commune en matière de gestion des déchets ménagers. En effet, malgré la volonté de l'exécutif communal à mobiliser davantage de moyens financiers et techniques, certains aspects doivent bénéficier d'une attention particulière :

- la mobilisation et la participation de tous les acteurs impliqués dans la gestion des déchets,
- la mobilisation des ressources financières, matérielles et techniques plus importantes,
- le renforcement de la sensibilisation et de l'éducation des populations sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets,
- l'équipement en engins spécialisés pour la collecte des déchets,
- la mise en place d'un maillon valorisation afin de réduire la mise en décharge et la viabilisation de la décharge municipale.

4.1.3 Activité 2 : Définir l'organisation de la gestion des déchets, soit sur la base d'une délégation, soit sur la base d'une régie

Ce projet pilote a permis à la Commune de Fouban de définir l'organisation de la gestion des déchets : le service de pré-collecte payante a été mis en place dans 5 quartiers de la ville parmi les plus denses, à l'aide de 5 tricycles, à raison d'un tricycle par quartier. Chaque tricycle collecte les déchets directement auprès des ménages abonnés, identifiés grâce à une plaquette portant leur numéro d'abonnement, et les déverse au niveau de dépôts intermédiaires prenant la forme d'une charrette de la Commune. La Commune mobilise ensuite son tracteur pour transporter les charrettes pleines et les vider au niveau de la décharge sauvage. Les conducteurs des tricycles sont salariés de la commune, et leur salaire est pris en charge à travers les contributions des abonnés au service.

Dans quatre quartiers, des associations locales sont en délégation de service de la Commune pour mettre en œuvre la pré-collecte dans leur quartier. La Commune a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des associations locales afin de sélectionner celles qui assureraient le service en son nom. Après avoir étudié les dossiers présentés par les associations et auditionné leurs responsables, une commission composée de la Commune, d'ERA-Cameroun et d'Experts-Solidaires a sélectionné les quatre associations qui allaient assurer le service dans les quartiers définis. Ces associations ont alors signé une convention de délégation de service avec la Commune lors d'une cérémonie en présence du Maire de Fouban.

Dans le quartier central, la Commune intervient en régie. La régie constitue une préfiguration de l'établissement public communal dédié à la gestion des déchets et de l'assainissement, en cours de création. La mise en place d'associations locales en délégation du service de la Commune dans 4 quartiers et par ailleurs d'initier la régie dans 1 quartier permettra de comparer et d'établir le meilleur mode de gestion pour Fouban.

Les structures de pré-collecte ont été accompagnées par le projet, techniquement mais également sur les aspects de gestion administrative et financière, la sensibilisation et le recouvrement, avec des réunions de suivi chaque mois. Par exemple, elles ont l'occasion de faire part de leurs difficultés liées au recouvrement ou aux réabonnements lors de la réunion de suivi de novembre 2023, ce qui a conduit à un appui direct de la mairie par des descentes dans les quartiers.



Figure 4 : Signature des conventions de délégation

4.1.4 Activité 3 : Préparer une grille tarifaire tenant compte de la capacité à payer et des coûts du service

ERA-Cameroun, avec l'appui d'Experts-Solidaires, a proposé une grille tarifaire pour le service de pré-collecte, basée sur l'étude réalisée en 2021 pour déterminer la capacité de paiement. Cette proposition a été validée avec la Commune et les associations délégataires.

Le principe de tarification est lié à la fréquence d'enlèvement et la catégorie d'abonné selon qu'il s'agit de : ménages, commerces, restaurants, hôtels, etc. Le détail de la tarification est rappelé ci-dessous :

Tableau 1. Grille tarifaire pour le service de pré-collecte

Cibles	Fréquence d'enlèvement/semaine		Tarifs/mois
	3 fois	Plus de 3 fois	
Ménage ordinaire ¹	3 fois	Plus de 3 fois	500 FCFA/1000 FCFA
Concession ² (ménage composé)	3 fois	Plus de 3 fois	Nombre de maison X 500/1000 FCFA
Boutique, caisse call box	3 fois	Plus de 3 fois	500 FCFA/1000 FCFA
Comptoir	3 fois	Plus de 3 fois	250 FCFA/500 FCFA

¹ Père, mère plus enfants

² Père, mères dans différentes maisons plus enfants

Mini-cité d'étudiants ³	3 fois	Plus de 3 fois	Nombre de chambres X 200 FCFA/300FCFA
Hôtels moins de 20 chambres (Motel)	3 fois	Plus de 3 fois	2000 FCFA/3000 FCFA
Hôtels plus de 20 chambres		Plus de 3 fois	3000 FCFA/4000 FCFA
Restaurant	3 fois	Plus de 3 fois	1000 FCFA/1500 FCFA
Boulangeries	3 fois	Plus de 3 fois	2000FCFA/3000 FCFA
Espace commercial, garages automobiles, superficie supérieure à 20 m ² (supermarché)	3 fois	Plus de 3 fois	1000 FCFA/1500 FCFA
Agences de voyage, stations de service essence	3 fois	Plus de 3 fois	2000 FCFA/3000 FCFA
Service ponctuel à la demande			Prix à négocier suivant la quantité de déchets
Etablissement scolaire ⁴	3 fois	Plus de 3 fois	1000 FCFA/1500 FCFA
Services publics (préfecture, impôts, délégations...)	3 fois	Plus de 3 fois	1000 FCFA/1500 FCFA
Boutiquier bailleur	3 fois	Plus de 3 fois	1000 FCFA/1500 FCFA

4.1.5 Activité 4 : Sensibiliser des ménages à l'abonnement payant à la pré-collecte

La population des 5 quartiers ciblés par le service de pré-collecte des déchets a bénéficié d'une campagne d'Information, Education et Communication (IEC) décrite dans l'activité 1 du résultat 2. Elle avait pour objectif de sensibiliser les populations ciblées aux enjeux liés à la gestion des déchets, afin de susciter une adhésion massive au service de pré-collecte et un changement des comportements en matière de gestion des déchets. La campagne a permis d'informer les habitants sur l'existence et la procédure pour bénéficier du service de pré-collecte et sur l'importance d'y adhérer pour garantir un environnement propre.

La sensibilisation a atteint ses objectifs, comme le montrent les résultats suivants du nombre de ménages abonnés au système de pré-collecte entre juillet 2023 et janvier 2024 :

Tableau 2. Chiffres relatifs aux abonnements entre le 17/07/2023 et le 31/01/2024

QUARTIER	MENAGES SENSIBILISES	MENAGES ABONNES	OBJECTIF	TAUX DE REALISATION
NJILOUM	1070	600	500	120,00%
PALAIS	1097	600	500	120,00%
MACHINKA	1017	545	500	109,00%
MANKA	1027	500	500	100,00%
KOUNGA	877	500	500	100,00%
TOTAL	4071	2745	2500	107,14%

L'objectif de 2500 abonnés dans les cinq quartiers pilotes a bien été atteint et même dépassé. Après la fin du projet en janvier 2024, le nombre de ménages abonnés a continué d'augmenter. Par exemple, en mars 2024, ils étaient de 598 à Machinka et de 535 à Manka, contre 554 et 500 respectivement, en janvier.

³ On veille que toute la minicité soit abonnée et non quelques chambres de la minicité. On propose au concierge ou bailleur d'intégrer désormais l'enlèvement des déchets dans les frais de loyer

⁴ 1000FCFA/mois si l'établissement paie au moins 10 mois pour l'année. Au cas contraire 1500 FCFA/mois

4.1.6 Activité 5 : Mettre en place d'un mécanisme de suivi de la pré-collecte payante impliquant les élus et les comités d'hygiène de quartiers créés

Un mécanisme de suivi du service de pré-collecte a été proposé par ERA-Cameroun et validé avec les différents partenaires. Il comprend une réunion mensuelle de suivi avec l'ensemble des partenaires opérationnels et les cinq structures de pré-collecte. Les réunions de suivi mensuelles, présidées par la maire dont l'engagement a été constant et dynamique, ont permis, tout au long du projet, de :

- Présenter ses activités sur la base d'indicateurs définis (le nombre d'abonnés et de désabonnés, le taux de recouvrement, etc.),
- Identifier les problèmes rencontrés sur le terrain,
- Proposer un plan d'actions pour les résoudre et poursuivre les activités des mois suivants.

Les cinq structures de pré-collecte ont par ailleurs bénéficié d'un appui de la Commune et de ses partenaires pour les aider à s'approprier les outils de suivi et à gérer les difficultés rencontrées sur le terrain.

4.2 Résultat 2 : La gestion des déchets est opérationnelle dans 5 quartiers pilotes de la ville

4.2.1 Activité 1 : Organiser une campagne IEC

Les premières activités de sensibilisation ont été lancées dès le début du projet par la Commune de Foumban, en particulier à travers la participation à une émission sur la radio communautaire Puakone et l'organisation de discussions de groupe dans les quartiers ciblés, en présence des conseillers municipaux, des chefs traditionnels, et des chefs de blocs. Elles avaient notamment pour objectif de présenter le projet, de commencer à sensibiliser à la gestion des déchets et de pré-identifier de manière participative les emplacements possibles des dépôts intermédiaires.



Figure 5. Premières activités de sensibilisation au début du projet.

La campagne IEC (Information, Education et Communication) avait pour objectif de sensibiliser les populations cibles aux enjeux liés à la gestion des déchets, afin de susciter une adhésion massive au service de pré-collecte et un changement des comportements en matière de gestion des déchets. Elle s'est déroulée pendant trois mois, entre le 15 juillet 2023 et le 15 octobre 2023. Fin mai, le contrat avec l'AEDL (Association pour l'Environnement et le Développement Local), l'association chargée de la campagne d'IEC, a été signé. L'association a mis en œuvre une campagne d'IEC en trois volets :

- **Campagne de Plaidoyer** : l'objectif était que tous les acteurs soient bien informés et convaincus de la pertinence des activités mises en œuvre dans le projet. Par ailleurs, ils devaient être responsabilisés dans le processus de changement de comportement. À cet effet, la campagne de plaidoyer visait à gagner la

confiance des acteurs institutionnels concernés et à susciter leur appropriation du projet, en vue d'assurer leur étroite implication dans les activités et d'assurer la durabilité des acquis après la campagne.

- **Campagne de Masse** : elle visait à informer la population de Foumban sur les thématiques de la gestion des déchets afin que leurs comportements et pratiques s'améliorent et qu'elle adhère à la pré-collecte participative. Ce n'est pas la population des quartiers pilote seule qui a été ciblée mais également les commerçants, les élèves et les habitants de la ville de Foumban en général.
- **Campagne de Proximité** : orientée vers le changement de comportement des ménages et des opérateurs économiques, elle avait pour but d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les habitants de quartiers problématiques, des marchés et gares de Foumban sur la gestion des déchets.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'activités a été mis en œuvre, notamment :

- Réalisation et diffusion de spots publicitaires à la radio pour présenter et faire la promotion du service de pré-collecte ;
- Organisation d'une caravane de sensibilisation ;
- Recrutement et formation d'agents sensibilisateurs déployés sur le terrain pour sensibiliser les populations en porte-à-porte et enregistrement des personnes souhaitant s'abonner au service de pré-collecte.



Figure 7 : Enregistrement d'un abonné et attribution du numéro d'abonnement



Figure 6 : Caravane de sensibilisation

Ci-après sont présentés les résultats atteints pour chacun des trois volets de la campagne IEC :

Tableau 3. Résultats attendus et obtenus dans les 3 volets de la campagne d'IEC.

	Résultats attendus	Résultats obtenus et observations
Campagne de plaidoyer	Organisation et tenue de la réunion d'imprégnation des responsables des structures de pré-collecte et des stagiaires recrutés et affectés dans chaque OSC	Cette activité a été tenu le 10 juillet 2023. Elle a permis de présenter le plan de campagne, les outils conçus à cet effet, le rôle de chacun pour l'atteinte des objectifs de cette campagne
	Rencontre avec le Maire et l'exécutif communal	Plusieurs rencontres ont lieu, en début et au milieu de la campagne. La première a permis d'échanger sur les activités devant être dans la commune de Fouban avec l'accompagnement d'ERA-Cameroun et Experts-solidaire. La deuxième rencontre a permis de visiter les axes qui peuvent permettre de mieux adosser politiquement la stratégie de gestion des déchets par l'activité de pré-collecte participative
Campagne de masse	Au moins 30% du public cible prioritaire est informé et sensibilisé sur les thématiques de la campagne à travers la diffusion des spots radio et émissions.	Objectif dépassé : 60% du public cible prioritaire est informé et sensibilisé La radio PuaKone et la radio Mon-mike ont diffusé les spots. Au moins 40% de la population a écouté le spot radio dans la ville. En effet, les diffusions à la radio mon-mike se faisaient plusieurs fois par jour : à 5h30, 8h30, 11h, 12h30, 14h, 16h30, 19h30, 22h30. La diffusion des deux spots en langue française et bamoun se faisaient simultanément.

	Résultats attendus	Résultats obtenus et observations
	Au moins 10% du public cible prioritaire est informé du projet et connaît les quartiers et établissements concernés par les différents types d'interventions prévues, à travers les émissions radio, les pages Facebook et les écrans de la ville	Dépassé (30% au lieu de 10%) L'apport de la diffusion des spots, page Facebook et écrans de la ville a permis d'accroître la visibilité des activités de la campagne.
Campagne de proximité	Les ménages et les opérateurs économiques adhèrent à la pré-collecte grâce aux sensibilisations effectuées	1704 ménages et 631 opérateurs économiques ont souscrit à un abonnement dans le cadre de cette campagne qui s'est tenue sur 3 mois. Soit un total de 2335 nouveaux abonnés.
	Les bénéficiaires du projet (ménages et associations de quartiers, commerçants) sont informés, sensibilisés et éduqués sur les problèmes liés à la gestion des déchets	5690 personnes ont été touchées au cours de cette campagne à travers les réunions d'information, les causeries éducatives, la sensibilisation dans les écoles, les visites domiciliaires, et la caravane de sensibilisation marquant le lancement de cette activité. De façon détaillée, 500 élèves, 46 personnes lors des réunions d'information et de planification des activités, 144 personnes lors des causeries éducatives, 3000 ménages lors des visites domiciliaires et enfin 2000 ménages, commerçants et passants pendant la caravane de sensibilisation.
	Les bénéficiaires du projet sont convaincus de l'utilité de ces actions pour eux-mêmes	Les responsables des associations de pré-collecte et les populations des zones de pré-collecte s'impliquent dans l'organisation de certaines activités notamment l'éradication des tas sauvages et les causeries éducatives.
	Les zones de pré-collecte sont mises à jour et maîtrisées par les opérateurs de pré-collecte	L'implication des OSC et des stagiaires recrutés et affectés au sein des équipes d'association lors de cette campagne a permis à ces équipes d'avoir une meilleure maîtrise des messages à transmettre dans leur zone de travail.
	Le public-cible est sensibilisé sur les problèmes provoqués par une mauvaise gestion des déchets et ses impacts	Les réunions d'information et de planification tenues ont porté sur la gestion des déchets et ses impacts, il en est de même lors des causeries éducatives où les actions ont traité de la question liée à la gestion des déchets. Les personnes touchées au cours de cette campagne en situation de porte à porte ont été sensibilisées sur les enjeux liés à la mauvaise gestion des déchets.

Sur les aspects quantitatifs, il était prévu d'atteindre 3000 personnes, cibles prioritaires (ménages, commerçants) au cours de la campagne et 17% de la population de Foumban comme cibles secondaires. Les résultats révèlent un **taux d'atteinte global de 100%** pour la population cible.

Les activités menées durant cette campagne permettent d'affirmer qu'un changement des comportements est en cours dans les publics cibles et que les différents acteurs restent en majorité motivés pour participer à l'amélioration de l'assainissement dans leur ville. Cela se manifeste tout d'abord au niveau institutionnel avec l'implication personnel de la mairie grâce à sa participation aux journées citoyennes organisées et au déploiement de son personnel sur le terrain sur la chaîne de la pré-collecte des déchets. Au niveau des habitants, on constate que les populations ont été à l'écoute des messages et demandeurs de changements pour une ville plus propre selon le slogan « Foumban joli joli ».

4.2.2 Activité 2 : Former et accompagner les opérateurs de pré-collecte

Formation et accompagnement des associations délégataires

Après avoir signé les conventions de délégation de service avec la Commune lors d'une cérémonie en présence du Maire de Foumban, les associations ont bénéficié d'une journée de formation théorique à la pré-collecte. L'accompagnement par ERA et l'assistante locale d'Experts Solidaires dans la mise en œuvre des activités au quotidien a consolidé par la pratique ce renforcement, notamment sur les principes fondamentaux de la pré-collecte, notamment l'esprit d'entreprise qui doit l'accompagner, et de discuter du fonctionnement du service.



Figure 8. Formation des structures de pré-collecte

4.2.3 Activité 3 : Recruter et former les conducteurs de tricycles et les mécaniciens

Accompagné par Experts-Solidaires, la Commune de Foumban a lancé un appel à candidatures pour recruter les cinq conducteurs de tricycles. A la suite de tests pratiques, les conducteurs ont été sélectionnés et recrutés, avec un statut d'employés municipaux.

Les conducteurs recrutés ont bénéficié d'une journée de formation pratique, organisée par ERA-Cameroun et menée par un conducteur de tricycle expérimenté, travaillant à Dschang dans le cadre de la pré-collecte dans cette ville.

Ceux-ci ont été accompagnés dès leur recrutement par les acteurs du projet et ce jusqu'à présent. Par exemple, la maire a organisé une réunion avec les 5 conducteurs en février 2024, pour faire le point des derniers mois de travail. Par ailleurs, les conducteurs de tricycles ont été suivis sur le terrain pour une évaluation individuelle toute une journée par le chef du parc roulant de la commune en décembre 2023.

Le mécanicien de la Commune de Foumban a été formé, afin de pouvoir intervenir promptement et efficacement sur les véhicules en cas de panne ou d'autre incident.



Figure 9 : Conducteur recruté, formé et équipé

De nombreux problèmes sur le parc roulant existant de la commune ont été soulevés au départ du projet (l'endommagement de l'un des tracteurs, dysfonctionnement du camion, crevaisons des charettes, etc.). dans le cadre de l'accompagnement ces différentes pannes ont été réparées et pour l'essentiel par la mairie directement, même si parfois dans des délais relativement longs. Par la suite, la stratégie de suivi du parc roulant a été renforcée : un plan de maintenance a été établi, et le chef du parc roulant doit analyser quotidiennement les pannes reportées par les conducteurs dans les fiches qu'ils remplissent à chaque fin de journée et réaliser les demandes de réparations au chef du Service Technique de la mairie pour une réparation immédiate.



Figure 10. Réparation de la tractopelle et du camion suite à la réunion de janvier 2024.

4.2.4 Activité 4 : Acquérir 5 tricycles et fabrication de caisses métalliques adaptées au transport des ordures

Le projet prévoyait l'achat de 5 tricycles avec caisses métalliques pour le transport des déchets, ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI) et d'autres petits matériels (pelles, brouettes, vêtements de travail, etc.). Deux appels d'offres ont été lancés pour ces deux marchés. Une commission composée de la Commune de Fouban, d'ERA-Cameroun et d'Experts-Solidaires s'est réunie pour étudier les offres. Les offres reçues pour la fourniture de tricycles étaient toutes hors budget. Après négociations portées par Experts Solidaires et l'équipe communale auprès des fournisseurs soumissionnaires, une offre révisée répondant aux critères définis et inférieure au budget prévisionnel a été présentée. Cela a permis de réaliser des économies réaffectées à la réparation du matériel roulant de la Commune.

Les deux fournisseurs contractés ont accusé un retard dans la livraison du matériel mais il a bien été réceptionné le 27 juin 2023, lors d'une cérémonie organisée à cette occasion à la Commune de Fouban en présence du Maire de la Commune de Fouban, des différents partenaires, des associations délégataires, des conseillers municipaux et des chefs traditionnels des cinq quartiers.

Au cours de la cérémonie, le Maire a remis symboliquement les tricycles et le matériel aux associations, mais ceux-ci resteront la propriété de la Commune de Fouban.



Figure 11. Cérémonie de réception du matériel et remise aux associations

4.2.5 Activité 5 : Lancer le service de pré-collecte

a. Nettoyage des quartiers et lancement du service de pré-collecte

L'une des conditions préalables au lancement effectif du service de pré-collecte dans les quartiers était l'éradication des dépôts sauvages de déchets existants. Pour chacun des cinq quartiers, deux journées de nettoyage organisées par la Commune ont été programmées, à l'issue desquelles la structure de pré-collecte devait lancer le service dans son quartier.



Figure 12 : Eradication d'un dépôt sauvage par la Commune (avant/après)

Ce nettoyage a été réalisé, malgré d'importantes difficultés liées à la disponibilité du carburant et à l'état d'usure du matériel existant. Cela a permis aux structures de pré-collecte de lancer leur service tour à tour. Le 3 août, le service était opérationnel dans les cinq quartiers.

Les enregistrements des abonnements avaient commencé plus tôt, à la mi-juillet, et se sont poursuivis par la suite, révélant une bonne dynamique d'adhésion au projet, dépassant même les prévisions : le quartier de Njiloum a atteint en 1 mois l'objectif de 500 abonnés pour la fin de l'année. La période de recouvrement des abonnés a débuté à la fin du mois d'août, après un mois de service :

Tableau 4. Nombre d'abonnés à la fin du premier mois de lancement de la pré-collecte

Quartier	Nombre d'abonnés (au 27 août)	% Réalisation	Recettes
Kounga	233	46,6%	117 750 FCFA
Manka	258	51,6%	141 500 FCFA
Machinka	287	57,4%	122 000 FCFA
Palais	358	71,6%	168 000 FCFA
Njiloum	500	100%	262 450 FCFA
Total	1636	65,44%	871 700 FCFA

Voici les résultats du taux de recouvrement de septembre 2023 à janvier 2024 :

Tableau 5. Taux de recouvrement de septembre 2023 à janvier 2024

Quartier	Nombre d'Abonnés	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Kounga	500	33,7%	42,13%	44,19%	43,02%	47,51%
Manka	500	58,5%	48,08%	61,32%	57,00%	58,01%
Machinka	545	41,1%	61,86%	48,03%	43,90%	60,00%
Palais	600	27,4%	70,00%	64,17%	67,67%	71,99%
Njiloum	600	69,4%	61,17%	67,00%	60,33%	66,49%
Total	2745	47,1%	57,89%	57,80%	55,28%	67,00%

De septembre à janvier, nous constatons un changement de comportement des populations cibles et qui adhèrent petit à petit au paiement du service de pré-collecte : **le taux de recouvrement a progressé pour passer de 47% à 67% entre septembre 2023 et janvier 2024.**

b. Sélection des emplacements des dépôts intermédiaires

Dans le cadre des activités de pré-collecte, les tricycles collectent les déchets en porte-à-porte, directement auprès des ménages et commerces abonnés. Toutefois, compte tenu de la faible contenance d'un tricycle, de la distance avec la décharge municipale et de la mauvaise qualité de la voirie, les tricycles doivent décharger les déchets collectés à des points de dépôt intermédiaires.

Ces dépôts intermédiaires sont ensuite collectés par la Commune, qui se charge de transporter les déchets jusqu'à la décharge municipale. Chaque quartier a son propre dépôt. Ils prennent la forme de bacs (charettes) qui sont tractés par le tracteur de la Commune. La Commune dispose de 10 bacs de ce type, dont certains ont été réparés par le projet, grâce aux économies réalisées lors de l'achat des tricycles.

Afin de déterminer l'emplacement le plus approprié dans chaque quartier, les populations ont d'abord été invitées à faire des suggestions. Des discussions ont été organisées dans chaque quartier avec une trentaine de représentants pour discuter du projet et recueillir des suggestions d'emplacement. Les propositions ont été étudiées par la Commune de Foumban, avec l'appui d'ERA-Cameroun et d'Experts-Solidaires, afin de s'assurer que les sites étaient accessibles aux tricycles et engins de la Commune, techniquement viables et, dans la mesure du possible, évitaient les zones de concentration de population.



Figure 13 : Bac communal servant de dépôt intermédiaire



Figure 13. Discussion avec les populations dans le quartier de Manka

c. Mission de l'expert Nicolas Devaux

Du 23 au 29 juillet, l'expert bénévole d'Experts-Solidaires, qui suit le projet depuis la France depuis son démarrage, était présent à Foumban pour une mission dont l'objectif était le triptyque suivant : observation, formation et recommandation. La mission s'est déroulée à un moment charnière du projet, soit 6 mois après son démarrage, et au moment du lancement du service de pré-collecte dans les deux premiers quartiers.

L'expert a ainsi pu assister au lancement du service, rencontrer les équipes communales et les responsables des structures de pré-collecte. Cette mission a permis d'apporter sur place des recommandations pratiques auprès des différents acteurs du projet sur la base de ses observations, et notamment former le point focal du projet sur certains aspects de son travail.



Figure 14 : Mission de Nicolas Devaux à Foumban

d. Mission de Jouy-en-Josas

Du 6 au 10 novembre 2023, Madame le Maire de la Commune de Jouy-en-Josas, s'est rendue à Foumban accompagnée de sa délégation. Leur présence a permis d'échanger sur les premiers résultats du projet, trois mois après le lancement effectifs du service de pré-collecte dans cinq quartiers pilotes de la commune de

Foumban. A travers différentes réunions et visites de terrain, la délégation a pu constater la nette amélioration de la propreté dans les quartiers pilotes depuis sa dernière visite, la bonne dynamique d'adhésion de la population au service et l'engagement des différents acteurs du projet.

Les discussions ont également porté sur un certain nombre de points de vigilance et sur la manière de les traiter afin d'assurer la pérennité des résultats obtenus.



Figure 15. Visite de la maire de Jouy-en-Josas et de sa délégation à Foumban.

4.3 Résultat 3 : Les conditions pour la mise en place du tri et de la valorisation des déchets sont connues

4.3.1. Activité 1 : Réaliser une étude de faisabilité sur le tri et la valorisation des déchets de Foumban, notamment concernant la biomasse et les plastiques

Comme décrit dans la partie 4.1.1, un Plan Communal de Gestion des Déchets a été établi, explicitant notamment les perspectives de tri et de valorisation des déchets. Pour aller plus loin dans une potentielle nouvelle phase de projet, il s'agira de réaliser une étude de faisabilité et de produire le business modèle pour le développement d'une filière de charbon écologique.

5 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Les bénéficiaires directs de ce projet sont :

La Commune de Foumban qui a amélioré l'état de salubrité de la ville, tout en réduisant les charges liées à la collecte et la mise en décharge des déchets ménagers ;

Le personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet qui a vu ses compétences renforcées lors de la formation des structures de pré-collecte et de la sensibilisation des ménages lors de la campagne IEC ;

2745 ménages abonnés à la pré-collecte des 5 quartiers pilotes (Kounga, Manka, Machinka, Njiloum et Palais), soit 13 725 personnes, qui voient leurs déchets évacués à domicile par tricycle. Les quartiers choisis sont ceux dans lesquels les espaces en friche sont rares, et où la problématique de l'insalubrité se posait avec plus d'acuité. L'impact sanitaire de la mise en place de la pré collecte au cours du projet, y est particulièrement significatif.

Les jeunes de la ville de Foumban qui bénéficieront de 5 emplois de pré-collecteurs créés par le projet Les 5 organisations de la société civile, à raison d'une par quartier, qui ont recrutées, ont vu leurs capacités renforcées pour leur permettre de devenir des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

6 CONCLUSION

La phase I du projet mis en œuvre de février 2023 à janvier 2024, co-financée par le Sycotom, la collectivité de Jouy-en-Josas et la commune de Foumban a permis de mettre en place un système de pré-collecte payante des déchets dans 5 quartiers de la ville de Foumban. Auparavant il n'y avait pas de service de pré-collecte, en raison notamment de l'insuffisance des moyens financiers, organisationnels et matériels de la commune, malgré une forte volonté politique. Les habitants jetaient alors leurs déchets au niveau du quartier, ou au niveau de dépôts sauvages. A l'issue du projet, les cinq quartiers ciblés sont assainis, comme le montre la comparaison en Figure et 18.

Ce premier projet a permis la mise en place d'une gestion du service de pré-collecte avec une tarification claire et transparente auprès des ménages, à l'échelle des cinq quartiers. Le service de pré-collecte mis en place a démontré que ses bases étaient économiquement viables avec un tarif défini dans le contrat d'abonnement des ménages est de 500 FCFA/ménage/mois, entre 1000 et 2000 FCFA pour les établissements hôteliers et les restaurants. La phase pilote a permis d'atteindre et dépasser les objectifs en termes d'abonnés (2665 abonnés à l'échelle des 5 quartiers, avec un taux de recouvrement de l'ordre de 65%, après moins d'un an de mise en service. Ces premiers résultats sont encourageants, mais demeurent fragiles et doivent être consolidés dans la durée, pour un élargissement progressif du service.

Voici de façon synthétique les principales activités réalisées qui ont permis d'atteindre les résultats :

Résultat 1 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion des déchets sont renforcées

- Un point focal du projet au niveau de la Commune a été nommé par Madame le Maire, ce dernier a été formé en binôme avec l'assistante locale Experts-solidaires sur place.
- Un Plan Communal de Gestion des Déchets a été établi, explicitant notamment les perspectives de tri/valorisation des déchets.
- La grille tarifaire du service de pré-collecte, précisant les coûts selon la catégorie d'abonnés, a été validée en collaboration avec la Commune et les associations sélectionnées.
- Les documents nécessaires au lancement du service de pré-collecte ont été élaborés en concertation entre ERA, les services communaux, et Experts-Solidaires (contrats d'abonnement à la pré-collecte, des reçus de paiement et des numéros d'identification des abonnés).
- Un mécanisme de suivi de l'activité de pré-collecte a été proposé aux structures de pré-collecte.

Résultat 2 : La gestion des déchets est opérationnelle dans 5 quartiers pilotes de la ville

- Des visites de terrain et des discussions ont été organisées dans les 5 quartiers ciblés par le projet (Manka, Machinka, Kounga, Njiloum et Palais), en présence des conseillers municipaux, des chefs traditionnels et d'autres personnes influentes au niveau du quartier. Ces discussions ont permis de mieux comprendre le contexte de chaque quartier et la dynamique de la population.
- Les 4 associations auxquelles le service de pré-collecte est délégué ont été sélectionnées sur base d'un AMI. Elles ont signé une convention de délégation de service avec la Commune de Foumban, et ont été formées.
- Le matériel nécessaire à la mise en œuvre du projet (tricycles avec caisses métalliques pour le transport des déchets, EPI et petit matériel) a été acheté par appel d'offres et réceptionné

- L'emplacement des points de dépôts intermédiaires a été fixé : dans chaque quartier, un bac communal est placé pour que les tricycles, une fois remplis, puissent y déverser les déchets collectés. Ces bacs sont ensuite régulièrement collectés par la Commune, et vidés au niveau de la décharge. Le projet a étudié les propositions des populations de chaque quartier avant de valider techniquement les emplacements.
- Les conducteurs de tricycles ont été recrutés par la Commune de Foumban, et formés ; le mécanicien de la Commune de Foumban a été formé
- L'association en charge des activités de sensibilisation a été contractualisée. La campagne de masse a duré de juillet à septembre, avec la diffusion de spots radio, et la campagne de proximité avec le déploiement d'agents de sensibilisation en porte-à-porte.

Résultat 3 : Les conditions pour la mise en place du tri et de la valorisation des déchets sont connues

- Les conditions du tri et de la valorisation des déchets ont été établies dans le PCGD.



Figure 17. Zone du marché avant-projet (février 2023)



Figure 16. Zone du marché après 3 mois de service (novembre 2023)

Cette première phase pilote à l'échelle d'une année présente des résultats positifs, et a également permis d'identifier des points de vigilance, à tenir en compte pour l'élargissement du service communal de gestion des déchets:

a. Forces

- Volonté politique du Maire et sa forte implication dans la mise en œuvre du projet
- Implication des chefs des services
- Présence d'une personne point focal formée dans le cadre du projet, en charge de la coordination des acteurs et activités du projet, qui permettra notamment la durabilité des activités initiées
- Adhésion des populations au service de pré-collecte proposé et quartiers visiblement assainis (figure 17)
- Investissement sur du matériel de pré-collecte (tricycles), bien maintenu à l'échelle du projet pilote
- Equilibre financier du service pré-collecte après moins d'un an d'activités

Par ailleurs, en parallèle de la phase pilote, **la Commune a pris en charges des pannes sur son matériel roulant existant mobilisé pour la collecte des déchets** (camion, tractopelle, tracteurs) ainsi que **l'achat d'une niveleuse fin 2023 qui permettra d'améliorer la qualité de la voirie**, en partie responsable de l'usure prématurée du parc roulant. La Commune a également enclenché le processus de création d'un établissement de gestion des déchets au sein de son Agence Municipale de l'Eau de l'Assainissement et de l'Electricité, qui aura la charge de la gestion de l'ensemble du service de gestion des déchets, de la pré-collecte à l'exutoire final, ce qui témoigne d'une forte volonté politique.

De plus, au regard de la volonté des Maires du syndicat des Communes du Noun de transférer la compétence eau et assainissement au niveau syndical, l'établissement public sera créé au niveau syndical avec compétence territoriale sur les 6 communes syndiquées. Ceci permettra de faire une véritable économie d'échelle et le financement de son fonctionnement sera supporté par le budget du syndicat qui provient des contributions des différentes Communes. Le syndicat a déjà entamé les réflexions en vue de réaliser un état des lieux de l'assainissement et de l'accès à l'eau dans les six communes.



Figure 17. Niveleuse achetée par la commune et maire de Foumban

b. Faiblesses

- Gestion du matériel roulant existant dédié au transport des déchets (dépôts intermédiaires/décharge) par la Commune partagé par plusieurs services, régulièrement indisponible (mauvaise coordination, défaut de maintenance)
- Ajustement dans le cadre de la phase pilote : planning de mobilisation du matériel roulant, plan de maintenance, réunion de coordination entre services, etc.
- Implication et coordination des différents services de la commune insuffisants au lancement du projet, situation qui a évolué favorablement, mais reste un point de vigilance.
- Manque de valorisation des acteurs de la filière
- Faiblesse des moyens financiers disponibles pour la gestion communale des déchets

Potentielle nouvelle phase de projet

La phase pilote a permis de mieux comprendre l'organisation et les forces et faiblesse des acteurs de la mise en œuvre de la gestion des déchets à Foumban. Par ailleurs, la gestion des déchets reste problématique à l'échelle des autres quartiers de la ville de Foumban.

Au vu des bons résultats de ce projet pilote, de l'engagement de tous les acteurs locaux, en particulier de la mairie qui montre une grande volonté de renforcer et d'étendre son service de gestion des déchets, et au vu des besoins dans les quartiers de la ville qui ne bénéficient pas encore du service, une proposition de nouvelle phase de projet a été formulée. Celle-ci visera à poursuivre les efforts engagés pour améliorer la gestion des déchets, en l'étendant à d'autres quartiers, en mettant en œuvre un service de tri et de valorisation des déchets organiques, et en aménageant et en rendant la décharge existante durablement accessible et exploitée.

Voici les résultats attendus pour cette potentielle nouvelle phase :

Résultat 1 : Les capacités de maîtrise d'ouvrage de l'Agence Communale de l'Eau et de l'Electricité (ACE) de Foumban sont renforcées

Résultat 2 : Le service de gestion des déchets bénéficie de matériels fonctionnels et d'engins adaptés

Résultat 3 : Le service de pré-collecte mis en place dans les 5 premiers quartiers est renforcé, et étendu à 6 nouveaux quartiers.

Résultat 4 : Les activités de tri et de valorisation sont mises en œuvre

7 ANNEXES

Sont joints au dossier :

- Le PCGD de la commune de Foumban
- Le rapport de la campagne de sensibilisation

**Avec nos remerciements aux participants de ce projet
L'équipe d'Experts-Solidaires**
